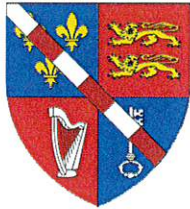


DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

De la commune de Jouy sur Eure
Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 26 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

Absents excusés :

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	15
- En exercice	15
- présents	15
- votants	15
- absents	0
- exclus	0

Procurations :

Date de convocation :

08 mars 2024

Date d'affichage :

08 mars 2024

Date de réunion :

26 mars 2024

Objet : Demande de subventions

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET

a été nommée secrétaire de séance,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dispositions de l'article 2313-7 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que l'attribution de subventions donne lieu à délibération distincte du vote du budget,

Vu le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris en application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 institue une obligation de signature du contrat d'engagement républicain dès lors qu'une association sollicitera après de la collectivité, une subvention publique

Considérant que les activités conduites par les associations sont d'intérêt local,

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal des demandes de subventions reçues pour l'année 2023 :

- L'Amicale Jovicienne : Animations traditionnelles pour Jouy-sur-Eure
- PROLOCICO : Marché des producteurs locaux de Jouy-sur-Eure
- Amicale des Jardiniers de la Vallée de l'Eure AJVE
- Objectif École : Projets des enfants de l'école de Jouy-sur-Eure
- Club des Nageurs de Pacy-sur-Eure : 3 joviciens
- Amicale pongiste Pacy-Ménilles : 7 joviciens
- Vélo Club de Pacy-sur-Eure : 4 joviciens
- Accord'Eure Pacy : Chorale : 2 joviciens
- E.S.V.E Athlétisme de Pacy-Ménilles : 4 joviciens
- Association sportive du collège Georges POMPIDOU :

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 027-212703581-20240326-2024_DELCOM001-DE

- Running En Vallée d'Eure 27 : 3 joviciens
- MFR Cultivons les Réussites : forme des jeunes en 4^{ème} et 3^{ème} (multi-orientation) en Bac Pro : 1 jovicien
- Société Protectrice des Animaux de l'Eure (S.P.A.E)
- Amicale des sapeurs-pompiers de Pacy-sur-Eure
- Sapeurs-Pompiers Humanitaires G.S.C.F
- Amis des Monuments et Sites de l'Eure : Conseille les élus pour la préservation et la valorisation du patrimoine
- Association Folklorique Normande « Les Pierrots de la Vallée » : préservation et valorisation du patrimoine culturel normand à travers la conservation des costumes
- Banque Alimentaire de l'Eure : aide alimentaire aux personnes en situation de précarité
- Association des Restaurants du Cœur de l'Eure.
- Association Prévention Routière : animations de sensibilisation auprès des enfants, jeunes, seniors, salariés pour les rendre acteur de la leur sécurité et de celle de tous par leur comportement.
- Association Protection Civile Normandie Seine : secours, soutiens aux populations sinistrées, et dispositifs prévisionnels de secours (Aider, Secourir, Former)
- France Alzheimer : Accompagnement des familles dont un proche est atteint de la maladie d'Alzheimer
- Vie et Espoir : Enfants atteints de leucémie ou tumeur cancéreuse, soignés en Normandie, Eure et Seine-Maritime, et vient en aide à leur famille
- Association Charline : Aide les enfants atteints de pathologie cardiaque
- Association Préhandys 276 : vient en aide aux familles d'enfants porteurs de handicap visible et invisible
- AFSEP : Association nationale de patients des sclérosés en plaques
- Agir avec Becquerel pour la Vie : Centre de lutte contre le cancer (utilisation de nouveau traitement)
- AFMTéléthon : association de malades et de parents de malades concernés par plusieurs centaines de maladies rares graves, lourdement invalidantes et bien souvent mortelles.
- Centre de formation d'apprentis CFA d'Evreux : Intégration socio-professionnelle

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que conformément au décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021, les associations demandant une subvention publique devront préalablement signer le contrat d'engagement républicain joint à la présente.

Ce contrat républicain contient une série de sept engagements : respect des lois de la république, liberté de conscience, liberté des membres de l'association, égalité et non-discrimination, fraternité et prévention de la violence, respect de la dignité de la personne humaine, respect des symboles de la république.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur le montant qui pourrait être alloué aux associations qui ont fait la demande de subvention et propose que les subventions soient guidées par les règles suivantes :

- Pour les associations hors Jouy-sur-Eure : subvention de 10,00 € par adhérent plafonnée à 50,00 €
- Pour les associations de Jouy-sur-Eure : subvention de 10,00 € par adhérent plafonnée à 120,00 €
- Sans que ces deux règles n'aient un caractère impératif

Après délibération, le Conseil Municipal à _____ (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : _____ / Contre : _____ / Abstention : _____

➤ **ACCEPTE** de subventionner les associations suivantes :

Associations	P	C	A	€uros	Associations	P	C	A	€uros
Objectif Ecole	X			400,-	Association Folklorique			X	0
Club Nageurs	X			30,-	Banque Alimentaire Eure			X	0
Vélo Club	X			40,-	Restaurants du Cœur Eure			X	0
ESVE Athlétisme	X			40,-	Prévention Routière	X			50,-
Collège Georges Pompidou	X			30,-	Protection Civile			X	0
MFR Cultivons les Réussites	X			10,-	France Alzheimer			X	0
Société Protectrice des Animaux	X			100,-	Vie et Espoir	X			20,-
Amicale des sapeurs-pompiers	X	X		20,-	Charline	X			20,-

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 027-212703581-20240326-2024_DELCOM001-DE

Associations	P	C	A	Euros	Associations	P	C	A	Euros
Sapeurs-Pompiers Humanitaires			X	0	AFSEP	X			20,-
Amis des Monuments et Sites	X			30	Becquerel pour la Vie	X			20
Préhandys 276	X			20	CFA d'Evreux	X			20,-
Running En Vallée d'Eure 27	X			30					

Après délibération, le Conseil Municipal sans la présence de Stéphane PÉTROZ et Hélène MOINET intéressés à

(la majorité ou à l'unanimité) en :

Pour : 13 / Contre : 1 / Abstention : 2

➤ **ACCEPTÉ** de subventionner :

PROLOCICO	125,-
-----------	-------

Après délibération, le Conseil Municipal, sans la présence de Ludovic ROBERT intéressé, à

(la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 1

➤ **ACCEPTÉ** de subventionner :

Amicale Jovicienne	500,-
--------------------	-------

Après délibération, le Conseil Municipal, sans la présence de Annick DELARUE, Chantal DUCHANGE intéressées, à

(la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 2

➤ **ACCEPTÉ** de subventionner :

AJVE	125
------	-----

Après délibération, le Conseil Municipal, sans la présence de Stéphane PÉTROZ intéressé, à

(la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 1

➤ **ACCEPTÉ** de subventionner :

Amicale Pongiste de Pacy-Ménilles	70,-
-----------------------------------	------

Après délibération, le Conseil Municipal, sans la présence de Pierre BAILHACHE intéressé, à

(la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 1

➤ **ACCEPTÉ** de subventionner :

Accord'Eure Pacy	20,-
------------------	------

Le montant total des subventions s'élevant à 1740,- €.

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

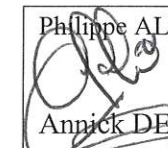



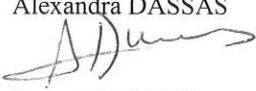


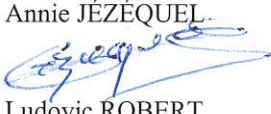



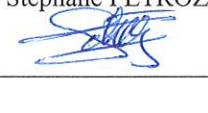
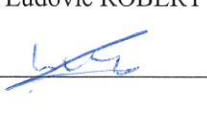

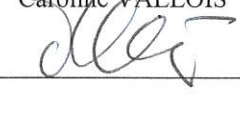
Publié le

ID : 027-212703581-20240326-2024_DELCOM001-DE

- **DEMANDE** que les associations signent le contrat d'engagement républicain avant versement de la subvention publique.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'inscrire au budget de l'exercice 2024, les sommes allouées aux subventions
- **MANDATE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

 Philippe ALLAIN	 Pierre BAILHACHE	 Pierre BERGER	 Joël BUCAILLE	 Alexandra DASSAS
 Annick DELARUE	 Chantal DUCHANGE	 Annie JÉZÉQUEL	 Olivier JOLY	 Serge LAMBOY
 Hélène MOINET	 Stéphane PETROZ	 Ludovic ROBERT	 Charital SAGALA	 Caroline VALLOIS

Maire
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 027-212703581-20240326-2024_DELCOM001-DE